

# Un bon chasseur...

*Gendarmes et Offices nationaux concernés menaient conjointement une opération de police de la chasse, hier matin, dans le Saugeais.*

Grosse opération hier matin à destination des chasseurs dans le Saugeais. « C'est un contrôle police de la chasse axé sur la sécurité, associé aux principaux services de police », explique Emmanuel Renaud, le chef du service départemental du Doubs de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Accompagnés par des membres de l'Office national des forêts (ONF), de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA) et de la Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture (DDEA), 13 gendarmes du groupement de Pontarlier ont formé neuf groupes. Chaque groupe étant mixte, c'est-à-dire regroupant gendarmes et hommes qui travaillent toute l'année sur le terrain.

## Alcoolémie et ouverture de coffres

Toute la matinée, les équipes ont sillonné la campagne entre Bugny et Ville-du-Pont, à la rencontre des chasseurs. L'accueil a généralement été bon. Beaucoup d'entre eux ont en mémoire le décès d'un chasseur à Pontarlier il y a trois semaines. « Cette opération était prévue de longue date », précise Emmanuel Renaud. « Le but est d'observer le comportement des chasseurs, de contrôler s'ils sont bien en règle et de leur rappeler certaines règles de sécurité. » La gendarmerie a pu effectuer plusieurs contrôles dont des tests d'alcoolémie et des contrôles des coffres



Une belle prise. Les gendarmes vérifient les papiers du chasseur et son arme.

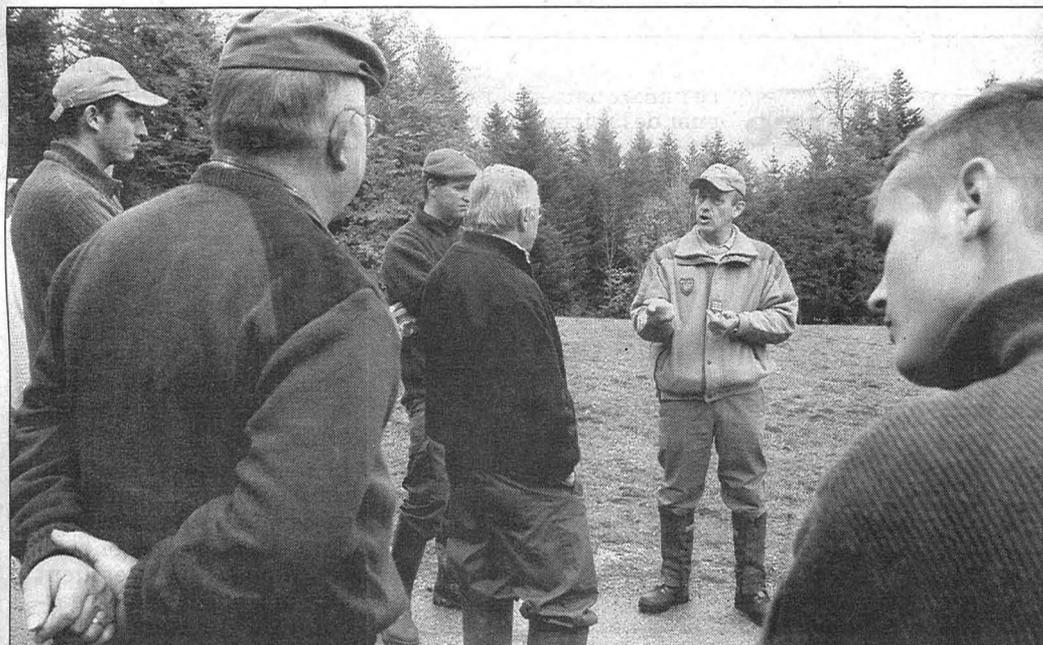
« On parle souvent de nous pour de mauvaises choses », se plaint une chasseuse au sein d'un groupe contrôlé au Pré Jacquier, près de Maison-du-Bois/Lièvreumont. « Nous sommes tous en règle et portons tous des gilets pendant la chasse. Même pour le lièvre ! Si vous saviez comme le président insiste pour qu'on soit en fluo... » Ses camarades rient. Ici, les mesures de sécurité semblent bien appliquées. Les gendarmes relèvent quelques « peti-

tes anomalies », mais rien de méchant. Du côté de l'ONCSF, on s'inquiète du très petit nombre de chasseurs qui ont suivi une formation sur la sécurité. « Prenez le temps de la faire, elle sera bientôt obligatoire », glisse Emmanuel Renaud au président de la chasse contrôlée. Plus bas, à Ville-du-Pont, ils tombent sur Franck Ruffach qui conduit un utilitaire. Un gros sanglier est accroché sur la remorque des chiens. « On allait pour du lièvre et

mon frère a repéré des crottes toutes fraîches de sanglier », explique-t-il avec excitation. Lorsque les forces de l'ordre lui demandent de couper le moteur pour le contrôler, il les fait marcher quelques mètres, le temps de poser le gibier de manière plus respectueuse. Le san-

glier a la brisée dans la gueule (un rameau pour rendre honneur à l'animal). Tout est en règle, le cinquième sanglier qu'il tue depuis qu'il chasse (1993), pèse plus de 90 kg. Effectivement, ce n'était pas un lièvre...

I.M.



Les membres de l'ONCFS insistent pour que les chasseurs fassent une formation sécurité.



Un lièvre chassé dans les règles de l'art.

## Petit gibier

Le bilan de cette opération : 52 chasseurs et 10 véhicules contrôlés, 3 procédures faites (pour des défauts de port de permis), du gibier contrôlé (ramier, faisan, bécasse, lièvre, sanglier...) et de nombreux contrôles d'armes et de munitions.

Dans l'ensemble, l'opération est satisfaisante du point de vue des autorités. Seul bémol : un trop grand nombre de chasseurs n'a toujours pas effectué la formation de sécurité...